



UT CFE-CGC

BP 30 536 – 98 895 NOUMEA CEDEX
Nouvelle-Calédonie
☎ (687) 41 03 00 📠 (687) 41 03 10
utcfecgc@utcfecgc.nc



SECTEURS ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE PRIVE ET PUBLIC

Chers collègues,

Veuillez trouver ci-dessous le compte-rendu de la réunion « crise sanitaire et conséquences » qui s'est tenue ce matin, lundi 20 septembre à 10h.

Réunion en présence de Mme Champmoreau, vice-présidente du gouvernement, de M. Brial, vice-président de la province sud et les représentants de la Province Sud, de la province Nord, de M. ROSER, vice-recteur et de la DENC.

Informations générales

Lors de cette réunion, nous ont été exposées les raisons pour lesquelles le gouvernement a fait le choix de ce nouveau calendrier scolaire :

La Nouvelle-Calédonie est entrée de plein fouet dans la crise sanitaire avec une explosion des cas positifs, d'un nombre exponentiel de malades hospitalisés et de nos premiers décès.

Le gouvernement et les experts médicaux (locaux et ceux venus de métropole) ont mis en avant les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui insiste sur le rôle essentiel de l'école qui doit permettre d'éduquer les enfants en toute sécurité dans un cadre scolaire adapté.

Le gouvernement estime qu'il est nécessaire d'ouvrir les écoles, car *« la fermeture des écoles a des effets néfastes évidents sur la santé, l'éducation et le développement des enfants, sur les revenus des familles et sur l'économie en général. »*

Cette problématique est celle aujourd'hui de la Nouvelle-Calédonie et est devenue un enjeu sociétal car de nombreux parents (salariés du secteur privé) se retrouvent dans une situation extrêmement difficile, en étant obligé de prendre des congés, souvent sans solde (car ils ont épuisé leurs congés lors du 1^{er} confinement de mars), pour pouvoir garder leurs enfants qui ne peuvent pas être accueillis dans les écoles.

Fin du confinement – vacances scolaires

La fin du confinement est prévue pour le 4 octobre, mais cette situation pourrait changer en fonction de l'évolution de la pandémie dans le pays.

Pour éviter aux élèves de perdre trop de semaines de cours en présentiel (car même si la continuité pédagogique a toute sa place, elle ne sera jamais aussi efficace que des cours en classe), le gouvernement après avoir consulté l'ensemble des institutions, va proposer lors de sa réunion collégiale de mercredi 22/09, une modification du calendrier scolaire 2021 comme suit :

- Les vacances scolaires prévues initialement du 11 au 24 octobre seront avancées du 27 septembre au 10 octobre.
- La rentrée se fera normalement le lundi 11 octobre (si le confinement n'est pas modifié).

Par conséquent pour les enfants et les enseignants, la continuité pédagogique se terminera le jeudi 23 septembre en fin d'après-midi.

Malgré notre consultation lancée vendredi 17/09 et nos propositions, la décision de modifier les vacances selon leur calendrier avait déjà été actée en amont par nos élus. Mme Champmoreau a précisé qu'elle avait bien reçu notre proposition de placer une semaine de vacances en novembre et elle n'exclut pas cette possibilité en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Ouverture des établissements scolaires et organisation

Pour préparer la rentrée et afin de laisser les enseignants décompresser avant la reprise, ***nous avons proposé que les équipes pourraient intervenir dans leur établissement la semaine du 27 septembre et non celle du 4 au 10 octobre***, ce qui leur permettrait de profiter pleinement d'une semaine de vacances si le confinement est bien levé comme prévu.

Nous sommes dans l'attente de leur retour sur ce point.

Cette semaine, le gouvernement et la DASS **vont travailler sur tous les protocoles** pour préciser de quelle manière la rentrée et la reprise des cours se dérouleront.

Tous les enseignants et tous les personnels qu'ils soient vaccinés ou pas rejoindront leur poste pour le 11 octobre.

Des informations supplémentaires seront données la semaine prochaine et particulièrement sur **toutes les dispositions à prendre pour une reprise des cours** la plus normale possible et surtout avec les mesures de sécurité sanitaire attendues. Comme demandé dans notre mail, **Mme Champmoreau a confirmé que des tests de dépistages** seront prévus au sein des établissements.

La Nouvelle-Calédonie n'est pas dans la même situation que lors des précédents confinements. Les calédoniens vont devoir vivre avec la COVID et adapter leur mode de vie pour y faire face comme c'est le cas partout ailleurs dans le monde.

Vaccination :

Actuellement, pour donner suite à la délibération de la NC instituant la vaccination obligatoire et l'arrêté du gouvernement de la NC qui précise les secteurs essentiels dont les personnels doivent être vaccinés avant le 31/10, **les personnels des établissements scolaires ne sont pas considérés aujourd'hui comme essentiels** et se voient appliquer la vaccination que pour le 31/12 au plus tard.

Cependant, Mme Champmoreau a précisé que des discussions sont en cours actuellement et il n'est pas exclu que le secteur de l'enseignement soit intégré à la liste des emplois et secteurs visés par l'obligation vaccinale au 31 octobre 2021. Si tel était le cas, cela signifie qu'un enseignant qui n'aura pas fait au moins une première dose de vaccin au 31/10/2021, pourra être sanctionné d'une amende de 175 000 francs et ne pourra pas prendre son poste.

Les classes à examen :

Concernant les classes à examens, le vice-recteur a précisé que la NC était dans la même configuration que des académies de métropole qui subissent également des périodes de confinement avec des reprises à effectifs réduits, de la continuité pédagogique ...

Donc, il n'y aura pas de différence avec ce qui est mis en place en métropole. Toutes les épreuves prévues auront bien lieu. Pour l'enseignement professionnel, il y aura une adaptation au niveau des PFMP et des CCF. Pour les lycées d'enseignement général et technologique, il y a déjà eu des adaptations avec la mise en place du contrôle continu, la meilleure note pour la philosophie entre l'épreuve ponctuelle et la note du contrôle continu, le choix de 2 sujets en lettres modernes pour les élèves de 1^{ère}, les épreuves de rattrapage de BTS.....

Malgré ces paroles se voulant rassurantes, cela n'empêchera pas le stress des élèves, des parents et des enseignants. Il est difficile de comprendre que tout est gravé dans le marbre au niveau des examens de fin d'année alors que nous avançons à l'aveugle avec cette situation sanitaire.

Enfin, nous avons précisé à Mme Champmoreau que nous comprenons très bien l'effort de solidarité collective qui est attendu en cette période de crise sanitaire mais nous serons vigilants sur les conditions de reprise, il en va de la sécurité des élèves et des personnels des établissements. Nous restons également inquiets sur cette longue période de 9 semaines en fin d'année même si on sait qu'elle risque d'être fortement perturbée avec les éventuelles fermetures de classe qui auront lieu s'il y a un ou plusieurs cas positifs dans une même classe la même semaine.

Nous attendons les protocoles qui nous seront présentés la semaine prochaine par la DASS pour la reprise des cours et vous en ferons part.



SECTEUR ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
Christophe DABIN, Larissa THONON et
Cédrik SANGARNE

**GSM :** CD : (687) 77.94.45 / LT : (687) 700 352
(687) 41.03.00 - FAX : (687) 41.03.10

**CD :** christophe.dabin@utcfecgc.nc
LT : enseignement-primaire@utcfecgc.nc

**Complexe Commerciale LA BELLE VIE 224, rue Jacques Iekawe PK6 BP 30 536 - 98895 NOUMEA CEDEX**

UNION TERRITORIALE CFE-CGC DE NOUVELLE-CALÉDONIE